

**COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU**  
**VENDREDI 18 SEPTEMBRE 2015**

**Présents** : Christian BRUNEEL, Catherine COUANON, Yannick FOUCAULT, Sébastien GOUBET, Estelle JANIER-DUBRY, Florence MARTELET, Régis MOREAU, Benoît PIARD, Mickaël REFLOC'H, Laurianne SCHOFF.

**Absente excusée** : Mélanie CHANAT.

**Secrétariat de séance** : Laurianne SCHOFF.

**1 - Lecture et adoption du compte-rendu du Conseil Municipal du 10 juillet 2015, à l'unanimité.**

**2 - Point sur les communes nouvelles**

Tout comme Prénovel, la commune de Chaux des Prés a délibéré favorablement pour la création d'une commune nouvelle au 1<sup>er</sup> janvier 2016, sous réserve du résultat de l'étude lancée par rapport à l'impact fiscal en particulier ;

Les communes de Grande Rivière et Les Piards sont également intéressées pour la création d'une commune nouvelle, mais ne souhaitent pas s'engager pour le 1<sup>er</sup> janvier 2016. Elles acceptent toutefois de participer à l'étude qui s'étendra donc sur leurs territoires.

Les communes de St-Pierre et Château des Prés ne sont pas partantes au 1<sup>er</sup> janvier 2016 et concernant la participation au financement de l'étude, les maires doivent consulter leurs conseils .

**3 - POS / PLU**

L'actuel POS de Prénovel arrive à échéance au 31 décembre 2015 ; ce qui signifie que tous les zonages actuels seront caduques et que seuls les services de l'Etat auront la main sur l'attribution des permis de construire qui seront attribués ou non par le Préfet.

Afin d'éviter cette situation et obtenir une dérogation qui permet de prolonger l'existence du POS jusqu'en mars 2017, le Conseil Municipal peut se positionner pour dire que la commune lance un PLU (plan local d'urbanisme) . Une délibération a été prise en ce sens à l'unanimité

Toutefois le Maire indique qu'il milite avec d'autres élus pour que la Communauté de Communes prenne la compétence PLUI, plan local d'urbanisme intercommunal afin que les réflexions sur l'urbanisme se fasse au niveau intercommunal (ceci éviterait à la commune de faire seule un PLU). Avant la fin de l'année, on saura si cela se fait ou pas.

**4 - Modification des statuts du Syndicat des Eaux du Grandvaux**

Le Syndicat des Eaux a remis à la commune de Grande Rivière, la lagune sise sur son territoire. De ce fait, il a modifié ses statuts et demande que les communes qui le composent, prennent position par rapport à ces nouveaux statuts. Accord à l'unanimité.

**5 - Résiliation / Logements**

M. le Maire informe l'assemblée que Mme Florence MARTELET a donné congé de son bail, pour le 31 octobre 2015; de même, Mme Mélanie CHANAT résilie son bail avec effet au 10 octobre 2015.

Parallèlement, Mme Alisson BERNARD a fait une demande de logement. Accord du Conseil pour location du logement que va quitter Mme CHANAT, après mise en place d'un poêle à bois et changement de l'évier et quelques autres travaux minimes de peinture

Il est décidé de refaire quelques peintures du logement laissé par M. THOMAS et Mme CAPUT, pour pouvoir le relouer rapidement.

**6 - Rapport annuel 2014 du SICTOM**

Total cumulé des dépenses : 6 132 163 €  
Recettes : 6 894 178 €

Le SICTOM emploie 41 agents, collecte 66 communes, soit 59 926 habitants, dont 36 communes collectées en porte à porte.

9 035 composteurs ont été mis à disposition.

13 685 tonnes de déchets ont été collectées en 2014, soit une moyenne 228 kg de déchets / an / habitant, la moyenne française étant de 335 kg / an / habitant. Sur les 228 kg collectés par an, par habitant, 48 kg sont recyclables.

2 200 t de verre ont été récupérées; 194 tonnes de papier et 497 de carton.

Le coût de collecte, tri et traitement en 2014, est de 71.40 € / habitant facturé à 73 € pour financer l'investissement.

## **7 - Gestion des tombes**

La commune dispose d'une proposition d'une entreprise pour la gestion des tombes. Le sujet sera retravaillé par les élus.

## **8 - Indemnité de conseil du Trésorier**

Indemnité de conseil refusée : 8 voix contre, 2 abstentions.

## **9 - Devis :**

- Déneigement saison 2015-2016 : Le devis de M. COMOY est accepté.
- R Clean : Pour le devis des bordures du cimetière, on attend.  
Le devis pour le nettoyage des murs de l'enceinte de l'école pour un montant de 4 830 € est accepté, en demandant que les travaux aient préférentiellement lieu au printemps 2016.
- Gabions : Pour la fermeture de la route des Vignettes. Le Conseil décide de demander un devis pour deux barrière en bois avec une chicane, ceci à titre de comparaison des prix
- Goyard (pour les Janiers) : Devis à 3 012 €. Sera majoré car il y a plus de travaux que prévu.
- Detrier : Devis pour une régulation pour le bâtiment de la Basse, 792 €, accepté.
- Detrier : Devis de 130 € par an pour contrat d'entretien de chaudière (sans ramonage) pour les bâtiments communaux. On attend un autre devis avec le ramonage.
- Signaux GIROD : Pour Prénovel de Bise, pas de possibilité de mettre un passage piétons, car hors agglomération. Il est envisagé la pose d'un panneau lumineux avec horloge pour ne déclencher le signal lumineux qu'au moment où les enfants sont présents (3634€ HT) pour laquelle il serait possible d'obtenir une participation du Conseil Départemental. Le principe de ce devis est accepté dans l'attente de la rencontre avec une personne du service des routes du Département, dans quelques jours). Limitation à 70 est possible avec fourniture et pose des panneaux à la charge du Département.  
Signalétique / Fermeture Route des Vignette : Il sera installé des bandes réfléchissantes sur le système de fermeture à venir  
Carrefour des Vignettes : un devis pour des « séparateur de chaussée » est présenté, il est relativement élevé aussi sensibilisera-t-on dans un premier temps les usagers afin qu'ils abaissent la vitesse de passage dans le carrefour. Il est signalé qu'au niveau des 2 « Cédez le passage », il n'y a pas de marquage au sol, on procédera à la mise en place de ces tracés.
- Scie mobile : L'offre de l'entreprise RIGOLET de St-Maurice, à 55 € HT / M<sup>3</sup> est retenue. (Il lui sera demandé s'il accepte de scier pour les particuliers).
- Devis fenêtres : Pour maisons communales occupée par la famille PONTAROLLO OK pour changer les fenêtres / Maison « PONTAROLLO ».

## **10 - Participations à demander sur différents travaux**

Le Conseil prend une délibération pour accepter de financer différents travaux, en contrepartie de l'engagement de partenaires à rembourser le montant HT de l'opération.

- Il s'agit de la sono pour l'Eglise = participation de la Paroisse.
- Détecteur de fumée : La totalité des équipements a été facturée par l'entreprise à la commune de Prénovel. La commune accepte de régler sous condition de la

participation de la commune des Piards et du Syndicat Intercommunal pour des détecteurs de fumée installés dans des bâtiments leur appartenant ;

- Animation sur le thème de la nuit : La Commune règlera la totalité et redemandera la participation aux communes qui ont bénéficié des animations.

## 11 - Questions diverses

- Délibération pour confier la maîtrise d'œuvre au SIDEC, pour les travaux mairie et salle des fêtes et le chalet des Janiers (14 900 € HT) + proposition de mise à disposition de service (2 890 €) par opération. Possibilité de subvention Effilogis à 30 % sur une partie de la maîtrise d'œuvre Sachant que nous pourrions en fonction du niveau de performance énergétique que nous pourrions atteindre demander, dans un second temps, une subvention pour les travaux (15 à 20 %). On prendra la mise à disposition de service, uniquement pour les travaux mairie – salle des fêtes, pas pour les travaux au Chalet des Janiers.  
Pour les logements du chalet des Janiers, on aurait intérêt à conventionner avec l'Etat : on serait assuré de toucher la subvention Effilogis (travaux) et l'aide à la pierre (environ 4 000 €) et possibilité de prêts à taux faible voire nul. Délibération votée.
- Accueil Réfugiés : Position de principe pour demander des informations sur les conditions : Une majorité de conseillers est favorable.
- Barrière de dégel – Route forestière du Bief Plotet: la question se pose, nous verrons après cet hiver ce qu'il convient de faire
- Bulletin municipal : Un présommaire a été fait. Le prochain bulletin est en cours.
- Appel Association des Maires de France / Dotations : L'AMF propose que les communes qui sont contre la baisse des dotations, affichent leur mécontentement sur le panneau d'entrée d'agglomération ou à la mairie. En solidarité, l'affiche sera mise à la mairie le 19 septembre.
- Lettre de parents d'élèves / Cantine : Il est donné lecture de la copie d'une lettre adressée au Syndicat Intercommunal, de parents se plaignant de la cantine.
- Une délibération est prise pour la participation de la commune de Prénovel, comme l'année passée, aux travaux effectués sur la route des Crozets (25 % de 19 739€ HT).
- Départ en retraite de Mme CAPRON : Un moment de convivialité sera organisé le 19 octobre.
- Remarque de Régis MOREAU : D'après certaines remarques qui lui ont été faites, Prénovel ne serait pas assez mis en valeur. Il conviendrait de faire mieux avec le site internet.

Fait à Prénovel, le 24 septembre 2015.

Le Maire,  
Christian BRUNEEL